

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une convention renouvelée pour soutenir le Festival Visions du Réel

Nyon, le 16 janvier 2020

Une convention de subventionnement, liant l'Etat de Vaud, la Région de Nyon, la Ville de Nyon et la Fondation Visions du Réel, a été signée ce jour. Le Canton, la Région et la Ville de Nyon soutiennent le développement des activités de Visions du Réel pour les quatre prochaines années.



De gauche à droite, au premier rang : M. Raymond Loretan, Président de Visions du Réel, Mme Cesla Amarelle, Conseillère d'Etat, M. Daniel Rossellat, Syndic, M. Gérard Cretegny, Président de la Région de Nyon ; au second rang : Mme Martine Chalverat, Directrice administrative et opérationnelle de Visions du Réel, Mme Emilie Bujès, Directrice artistique, Mme Antonella Daina, Huisnière du Conseil d'Etat, M. Olivier Haener, Secrétaire général de la Région de Nyon, et M. Pierre-François Umiglia, Secrétaire municipal de la Ville de Nyon. Michel Perret / 16.1.2020

La convention signée ce jour remplace un précédent document arrivé à échéance. Après avoir tiré un bilan positif de la convention quadriennale précédente, le Canton, la Région et la Ville de Nyon ont établi une nouvelle convention de subventionnement avec le festival pour la période 2020-2023. Grâce à celle-ci, la Fondation Visions du Réel se voit offrir une certaine sécurité pour poursuivre et pérenniser les objectifs qu'elle s'est fixés, tels que maintenir son ancrage local, élargir le spectre du public et renforcer sa position dans la branche cinématographique en Suisse et à l'étranger.

Les subventions pour la période 2020-2023 s'élèveront en moyenne à CHF 760'000.- par année, soit CHF 320'000.- pour l'Etat de Vaud, CHF 50'000.- pour la Région de Nyon et de CHF 375'000.- à CHF 400'000.- pour la Ville de Nyon.

Tout comme la convention conclue avec le far° en 2019, cette convention s'inscrit dans la politique menée par la Ville et la Région de Nyon visant à favoriser une offre culturelle de qualité, à soutenir la création artistique et l'émergence de nouveaux talents, et à rendre la culture accessible à tous. Pour l'Etat de Vaud, il s'agit d'appuyer durablement des manifestations d'importance supra cantonale qui ont fait leur preuve sur le plan artistique et auprès du public.

Lors de la signature de cette convention, l'Etat de Vaud était représenté par **Mme Cesla Amarelle**, Conseillère d'Etat ; la Région de Nyon était représentée par **M. Gérald Cretegny**, Président, et **M. Olivier Haener**, Secrétaire général ; la Ville de Nyon était représentée par **M. Daniel Rossellat**, Syndic, et **M. Pierre-François Umiglia**, Secrétaire municipal ; la Fondation Visions du Réel était représentée par **M. Raymond Loretan**, Président, **Mme Emilie Bujès**, Directrice artistique, et **Mme Martine Chalverat**, Directrice administrative et opérationnelle.

Contacts presse

- **Etat de Vaud**
Mme Nicole Minder, Cheffe du Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud : 021 316 07 40
- **Région de Nyon**
M. Marco Ferrara, responsable du Pôle communication et monitoring : 022 363 80 96, 076 578 82 82
- **Ville de Nyon**
Mme Fabienne Freymond Cantone, Municipale de la Culture : 079 778 92 28
Mme Monique Dubey, Cheffe du Service de la culture : 022 316 41 90